: -- Déclaration d'une activité de tatouage par effraction cutanée, de

maquillage permanent et de perçage corporel --: Direction de la Régulation et de la Gestion de l'Offre de Santé Organisme Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Articles R. 1311-2 et R.1311-3 du code de la santé publique. Arrêté du 23 décembre 2008 fixant les modalités de déclaration des activités de tatouage par effraction cutanée, y compris de maquillage permanent et de perçage corporel. Le déclarant est la personne physique mettant en œuvre une ou plusieurs des techniques concernées. En cas de déclaration pour plusieurs sites, une déclaration doit être déposée pour chacun des sites. Cette déclaration d'activité doit avoir lieu au moins 15 jours avant le démarrage de l'activité. Sélectionnez la région dans laquelle vous exercerez Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ARS La réunion Nom de famille Prénom (s) Adresse personnelle : numéro et nom de rue Adresse personnelle : commune

Information préalable

Démarche

Si le local où s'exerce votre activité n'est pas déjà un local professionnel, je vous précise qu'il vous revient de vous assurer auprès du maire de votre commune de l'existence

-- Déclaration d'une activité de tatouage par effraction cutanée, de maquillage permanent et de d'éventuelles démarches à réaliser au préalable de votre installation au regard du code de la construction et de l'habitation.

Objet de la déclaration : Vous pouvez, en fonction de votre pratique , sélectionner une ou plusieurs activités.						
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles perçage corporel						
tatouage par effraction cutanée						
maquillage permanent						
Nom de l'établissement						
Non de l'établissement						
Numéro et nom de rue						
Commune						
Mail						
Téléphone PERSONNEL Numéro de téléphone portable sur lequel l'ARS peut vous contacter.						
Date de démarrage de l'activité						
Nom de l'organisme habilité à dispenser la formation hygiène et salubrité prévue à l'article R. 1311-3 du code de la santé publique						
Adresse précise où s'est déroulée la formation						
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre l'attestation de formation aux conditions d'hygiène et de salubrité ou copie de la certification						
En format pdf de préférence.						
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de réussite aux épreuves devant le jury et/ou le renouvellement de la certification						
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièces d'identité						
copie du passeport ou copie de la carte nationale d'identité						
Autres pièces justificatives éventuelles Pièce justificative à joindre en complément du dossier						

Déclaration d'une activité de tatouage par effraction cutanée, de maquillage permanent et de
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
LOCAUX
Local aéré : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Salle technique dédiée au tatouage ou au perçage corporel : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Local dédié au nettoyage et à la stérilisation comprenant une zone de nettoyage-désinfection et une zone de conditionnement-stérilisation Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Local dédié à l'entreposage des déchets et du linge sale Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
HYGIENE ET SALUBRITE :
Sols et plans de travail en matériaux lisses non poreux, résistants à l'usage répété de produits désinfectants et d'entretien : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Mobilier de la salle technique non poreux et facilement nettoyable : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Surfaces lessivables non textiles: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON

Déclaration d'une activité de tatouage par effraction cutanée, de maquillage permanent et de
Zones de lavage des mains comprises ou attenantes à la salle technique : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Lavabo avec robinet à fermeture automatique ou mécanique non manuelle : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Distributeur de savon liquide : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Distributeur de serviettes à usage unique : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Mobilier du local de nettoyage et de stérilisation non poreux et facilement nettoyable : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Savon liquide antiseptique: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Gants à usage unique en latex ou matière équivalente en cas d'allergie, marqués CE : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
-Lames à usage unique pour dépilation Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Aiguilles stériles et à usage unique Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI
□ NON
Buses stériles et à usage unique Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Revistement du mobilier sur lequel est installé le client est lessivable Cociere l'a montion appicable, one soule valeur possible OUI NON Fauteuil ou lit d'examen recouvert d'une protection à usage unique changée après chaque client: Cociere la montion appicable, une soule valeur possible OUI NON Faction conformes à la règlementation: Cociere la montion appicable, une soule valeur possible OUI NON Faction conformes à la règlementation: Cociere la montion appicable, une soule valeur possible OUI NON Table de travail désinfectée et équipée d'un champ à usage unique: Cociere la montion appicable, une soule valeur possible OUI NON Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Cociere la montion appicable, une soule valeur possible OUI NON Publication des données PARS publie aux son site internet. In l'ist e des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données in cas de non publication, vos clients ne pour oni, pas verifier votre déclaration par ce moyen. Coches la mention appicable et une seule valeur possible Jaccepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit de la limitation du traitement de vos données vous concernant. Fait à	Déclaration d'une activité de tatouage par effraction cutanée, de maquillage permanent et de
Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON Fauteuil ou lit d'examen recouvert d'une protection à usage unique changée après chaque dient: Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON Encres conformes à la règlementation: Coche la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Table de travail désinfectée et équipée d'un champ à usage unique: Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON NON Publication des données PLARS subles sur son son internet, la late des personnes déclairées et ayant accepté la publication de ces connées. En cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre declaration par ce moyen. Coche la mention applicable une seule valeur possible J'accepte que mon nom et adresse professionnelles apparaissent sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accèder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposes également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dp/@as-sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	NON
Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON Fauteuil ou lit d'examen recouvert d'une protection à usage unique changée après chaque dient: Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON Encres conformes à la règlementation: Coche la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Table de travail désinfectée et équipée d'un champ à usage unique: Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Coche la mention applicable, une seule valeur possible NON NON Publication des données PLARS subles sur son son internet, la late des personnes déclairées et ayant accepté la publication de ces connées. En cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre declaration par ce moyen. Coche la mention applicable une seule valeur possible J'accepte que mon nom et adresse professionnelles apparaissent sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accèder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposes également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dp/@as-sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	Povôtoment du mobilier sur lequel est installé le client est lessivable
Fauteuil ou lit d'examen recouvert d'une protection à usage unique changée après chaque client: Cochez la mencion applicable, une soule velour possible NON	Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible NON	□ NON
Encres conformes à la règlementation: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Table de travail désinfectée et équipée d'un champ à usage unique: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Publication des données L'ARS pubble sur son site internet, la liste des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données. In cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre déclaration par ce moyen. Cochez la mention applicable, une seule valeur possible J'accepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS. Respect du R&PD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Table de travail désinfectée et équipée d'un champ à usage unique: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Publication des données L'ARS publies sur son site internet, la liste des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données. En cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre déclaration par ce moyen. Cochez la mention applicable, une seule valeur possible □ l'accepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	□ NON
Table de travail désinfectée et équipée d'un champ à usage unique: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Publication des données L'ARS publie sur son site internet, la liste des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données. En cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre déclaration par ce moyen. Cochez la mention applicable, une seule valeur possible I'accepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Publication des données L'ARS publie sur son site internet, la liste des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données. En cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre déclaration par ce moyen. Cochez la mention applicable, une seule valeur possible J'accepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	□ NON
Accès aux animaux interdit à la salle technique et au local de nettoyage et de stérilisation: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible OUI NON Publication des données L'ARS publie sur son site internet, la liste des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données. En cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre déclaration par ce moyen. Cochez la mention applicable, une seule valeur possible J'accepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
Publication des données L'ARS publie sur son site internet, la liste des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données. En cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre déclaration par ce moyen. Cochez la mention applicable, une seule valeur possible J'accepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS. Je n'accepte pas que mes coordonnées professionnelles apparaissent sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	□ NON
Publication des données L'ARS publie sur son site internet, la liste des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données. En cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre déclaration par ce moyen. Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ☐ J'accepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS. ☐ Je n'accepte pas que mes coordonnées professionnelles apparaissent sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
L'ARS publie sur son site internet, la liste des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données. En cas de non publication, vos clients ne pourront pas vérifier votre déclaration par ce moyen. Cochez la mention applicable, une seule valeur possible J'accepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	□ NON
☐ J'accepte que mon nom et adresse professionnelle soient mis en ligne sur le site de l'ARS . ☐ Je n'accepte pas que mes coordonnées professionnelles apparaissent sur le site de l'ARS. Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	L'ARS publie sur son site internet, la liste des personnes déclarées et ayant accepté la publication de ces données.
Respect du RGPD Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	
Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	☐ Je n'accepte pas que mes coordonnées professionnelles apparaissent sur le site de l'ARS.
Fait à	Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-reunion-dpd@ars.sante.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des
	Fait à

Déclaration d'une activité de tatoua	age par effraction	cutanée, de maquill	age permanent et de